



Les Archers de La Garnache

ont le plaisir de vous inviter à participer à leur concours Salle
qui se déroulera le **Dimanche 9 Décembre 2012**,
Salle du Genêt à La Garnache (GPS : 01°49'43 " O – 46°53'31" N).

2 x 18 m + Finales (scratch)

Qualificatif pour le Championnat de France (ouvert à partir de la catégorie benjamin)

Horaires :

Ouverture du Greffe : 8 h 45

Inspection du Matériel : 9 h 15

Flèches d'essai : 9 h 30

Début des tirs : 9 h 45

Début des duels : 14 h

Le tir de qualification se fera sur blason **tri-spot 40** et **tri-spot 60** pour les benjamins et minimes.
Le rythme des tirs sera en AB/CD ou ABC suivant le nombre des inscriptions.
Tous les archers participeront au moins à un duel (Finales selon la formule "scratch" par set).

Classement sur les finales "scratch" :

- *Récompenses aux 3 premiers de chaque scratch :*
- *Benjamins/Minimes*
- *Cadets/Juniors/Seniors*
- *Vétérans/Super-vétérans*
- *Cadets/Juniors/Seniors arc à poulies*
- *Vétérans/Super-vétérans arc à poulies*
- *Bare-Bow*

Classement par équipes

Les équipes devront être inscrites au greffe avant le début du tir de qualification : équipe classique mixte jeune (benjamin, cadet, junior), équipe classique mixte adulte (senior, vétérane et super-vétérane), équipe arc à poulies mixte).

ENGAGEMENTS :

- Licences adultes = 9 € 50 - Licences jeunes = 7 € 50

INSCRIPTIONS :

Elles doivent parvenir avant le **mardi 6 décembre**, accompagnées du règlement par chèque, libellé à l'ordre des « Garna'Archers » à :

Gaël RABALLAND, 9 rue de la Croix Saint Loup - 85710 BOIS DE CENÉ

Téléphone 02 51 68 42 27 E-Mail : gael.raballand@orange.fr

**Les archers devront être munis de leur Passeport, licence et certificat médical à jour.
Chaussures de sport (type tennis) et tenue blanche ou de club obligatoire.**

Nous proposons aux archers un repas chaud, uniquement sur réservation lors de l'envoi des inscriptions et règlement à la réservation, au prix de 8,50 € (les bons de réservation seront remis à l'arrivée au greffe) :

Salade d'endives avec dès de jambon et gruyère

Jambon grill et mogettes

Camembert

Flan vanille au caramel avec madeleine

Eau – Café – pain

BUVETTE ET BUFFET SUR PLACE

Association : Les Garna'Archers – Siège social : Mairie de La Garnache 85710 LA GARNACHE

Affiliation : FFTA – Agrément : S/00.85/757 – SIRET : 448 359 091 0015 APE : 92.6C

Les Archers de La Garnache

Concours du 9 Décembre 2012

Reservation repas

Club :

Responsable :

N° Téléphone

NOM Prénom
Total =

Montant